

Depuis le 1^{er} janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCCE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au millimètre est fixé à 1,78 € HT pour les départements d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher.

ARCA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000,00 euros
Siège social : ZA La Croix d'Auneau
Rue d'Edeville
28150 OUARVILLE
SIREN 901 993 584 R.C.S. CHARTRES

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL PAR APPORT EN NATURE ET CRÉATION D' ACTIONS NOUVELLES

Aux termes d'un acte en date du 23 septembre 2021, Monsieur Christophe ORSINI, demeurant à CHARTRES (28000), 20 rue de la Tuilerie, a fait apport à la Société ARCA des 7.498 actions qu'il possédait au sein de la Société S.A. ORSINI, Société Anonyme au capital de 240.000,00 euros, dont le siège social est fixé à OUARVILLE (28150), Route d'Edeville, immatriculée au RCS de CHARTRES sous le n° 320 230 790, moyennant l'attribution de 59.984 actions de 10,00 euros chacune à créer à titre d'augmentation de capital sous réserve de la vérification et de l'approbation de l'apport par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, en date du 11 octobre 2021, a :

- approuvé les termes du contrat d'apport, l'évaluation et la rémunération de l'apport au vu du rapport établi par Monsieur Eric SUIPICE, Commissaire aux apports ;

- constaté l'augmentation du capital social,
- complété l'article 6 des statuts relatifs aux apports,

- et modifié l'article 7 des statuts relatifs au capital social, le capital social de la Société ARCA s'élevant désormais à la somme de 609.840,00 euros, divisé en 60.984 actions de 10,00 euros chacune de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour avis,
Le Président

FAL

SCI au capital de 651000€
Siège social: 35 rue de la République
28130 SAINT PIAT
409 060 589 RCS CHARTRES

Le 01/10/2021, les associés ont: pris acte de la démission en date du 08/10/2021, de Yves DORE, ancien Gérant ; en remplacement, décidé de nommer Gérant Mme Anne-Sophie LANDIER, 1 rue Caroline ROUX 91160 Saulx-les-Chartreux Mention au RCS de CHARTRES

CENTRALE ÉOLIENNE DE MOISVILLE

PARC ÉOLIEN DE MOISVILLE
PRASVILLE

ENQUÊTE PUBLIQUE

LA PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR communique :

Une enquête publique, prescrite par arrêté préfectoral, aura lieu du **mardi 16 novembre à 09h00 au lundi 20 décembre 2021 à 18h00**, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la **CENTRALE ÉOLIENNE DE MOISVILLE**, dont le siège social est situé 1350 avenue Albert Einstein - Bâtiment 2 - 34000 MONTPELLIER, concernant le projet de parc éolien de Moisville, sur le territoire de la commune de PRASVILLE, et composé de 4 aérogénérateurs et 2 postes de livraison électrique.

Cette enquête concerne la commune de Prasville (commune d'implantation) et les communes d'Allonnes, Boisville-la-Saint-Père, Theuville, Beauvilliers, Ecole-en-Beauce, Les Villages Vovéens, Louville-la-Chenard, Moutiers-en-Beauce, Réclainville et Ymonville, (communes comprises dans le périmètre d'affichage prévu à l'article R. 181-36 du code de l'environnement).

Les pièces du dossier, dont l'étude d'impact et l'étude de dangers et leur résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et la réponse apportée par le pétitionnaire, seront tenues à disposition du public, en version papier, en mairie de Prasville, aux jours et heures habituels d'ouverture du service au public.

Le dossier numérique complet sera également tenu à la disposition du public sur le site internet dématérialisé suivant : <http://parceoliendemoisville.enquetepublique.net/>

Le dossier complet sera également consultable depuis le site internet de la préfecture : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>.

Le dossier pourra être consulté à la Préfecture, place de République à Chartres - sur un poste informatique.

Les informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Gwenaëlle BORN, Chef de projets - g.born@vensolair.fr**

Monsieur Frédéric IBLED, cadre technique en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations et propositions du public aux jours et heures suivants en mairie de Prasville :

- **mardi 16 novembre 2021 : de 16h à 18h**
- **lundi 29 novembre 2021 : de 10h30 à 12h**
- **samedi 11 décembre 2021 : de 10h30 à 12h**
- **lundi 20 décembre 2021 : de 16h à 18h**

Par ailleurs, Les personnes qui le désirent pourront formuler leurs observations et propositions au cours de l'enquête publique :

- sur un registre papier ouvert à cet effet en mairie de PRASVILLE,

- auprès du commissaire enquêteur, lors de ses permanences en mairie

- par voie postale, adressées en mairie de PRASVILLE (8, rue de la Mairie, 28150), à l'attention du commissaire enquêteur. Celles-ci seront annexées au registre d'enquête papier sur le registre dématérialisé, à l'adresse électronique suivante : parceoliendemoisville@enquetepublique.net

Les avis des conseils municipaux des communes susvisées ainsi que ceux des conseils communautaires de la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole et la Communauté de Communes Cœur de Beauce seront insérés sur le site internet de la préfecture mentionné ci-dessus et transmis au commissaire enquêteur.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à disposition du public en mairies d'Allonnes, Boisville-la-Saint-Père, Theuville, Beauvilliers, Ecole-en-Beauce, Les Villages Vovéens, Louville-la-Chenard, Moutiers-en-Beauce, Prasville, Réclainville et Ymonville à la Préfecture d'Eure-et-Loir - Bureau des procédures environnementales - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Ces documents seront également consultables pendant cette période sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/Terminees>

A l'issue de la procédure réglementaire, la décision d'autorisation assortie de prescriptions ou de refus sera prononcée par arrêté de Madame le Préfet d'Eure-et-Loir.

AUTO NEGOCE 28

SASU au capital de 1000 €
Siège social: 19 rue Robert Schuman
28300 Mainvilliers.
879 827 152 RCS chartres.

Le 07/10/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M. Rami Mehrez, 19 rue Robert Schuman 28300 Mainvilliers, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de chartres.

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce parue le 15-10-2021 dans l'édition 28, sur l'objet social concernant la société **TALATA N CO**. Il aurait fallu lire : Petite restauration rapide sur place, à emporter, en livraison, Café, Salon de Thé Oriental, Vente de boissons non alcoolisées

« DE VILLERAY »

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 316.941,51,00 euros
Siège social : « Villeray »
28140 BAZOCHES-EN-DUNOIS
409 299 971 RCS CHARTRES

Par AGE du 08/11/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement à compter du 15/11/2021 et sa mise en liquidation amiable ; et ont nommé en qualité de liquidateur Pascal DEBREE demeurant « Villeray » 28140 BAZOCHES-EN-DUNOIS, et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à « Villeray » 28140 BAZOCHES-EN-DUNOIS, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHARTRES.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 09/11/2021, il a été constitué une Société Civile dénommée : **AB FINANCE**. **Objet social** : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : - Prendre toutes participations dans toutes sociétés, acquérir ou recevoir en apport ou plus généralement détenir toutes participations sous forme d'actions, de parts, et d'une manière générale de toutes valeurs mobilières et droits sociaux dans toutes sociétés, quelles que soient leurs activités, assurer la gestion de ces participations, les négocier et plus généralement participer à ce titre à la vie des entreprises dont elle détient une partie du capital, - l'acquisition, la cession, la gestion, l'administration et l'exploitation sous toutes formes, par bail, location ou autrement, avec ou sans promesse de vente, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport, échange, construction ou autrement), ou de financement (emprunt, crédit-bail), de tous terrains, immeubles destinés à la location ou à toute autre affectation, de droits immobiliers, de biens meubles et de droits relatifs à ces biens, et le cas échéant, la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés, Et généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et ne modifiant pas le caractère civil de la société. **Siège social** : 1 rue Saint-Mamers - 28310 GOUILLONS. **Capital social** : 3000 euros d'apports en numéraire. **Gérance** : M. Axel BESNARD demeurant 1 rue Saint-Mamers - 28310 GOUILLONS. **Cessions de parts** : soumises à agrément de la collectivité des associés **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHARTRES.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 10/11/2021, il a été constituée une SASU dénommée **DARF MOTORS 2**. **Siège social**: 12 route de bois la ferte villeneuve 28220 Cloyes les 3 rivières. **Capital**: 1 000€. **Objet**: Négoce de véhicules neufs et d'occasion, location de véhicules neufs et d'occasion (sans chauffeurs), importation de véhicules neufs et d'occasion, dépôt-ventes, courtage de véhicules, mise en relation d'acheteurs et vendeurs de véhicules neufs et d'occasion, négoce de pièces et accessoires. **Président**: FOUGERES MOTORS GOUF, SAS, au capital de 1000€, 904 489 838 RCS CHARTRES, 12 route de bois la ferte villeneuve 28220 Cloyes-les-trois-rivières, représentée par ADRIEN FOUGERES. **Clauses**

d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée**: 99 ans. Immatriculation au RCS de CHARTRES.

NOUVELLE VAGUE

SARL au capital de 5000 €
Siège social : 33 avenue Maurice Manoury
28600 LUISANT
RCS CHARTRES 500 140 975

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 12/12/2016, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 12/12/2016. Modification au RCS de CHARTRES.

6 ZA de Cabarrot - 82400 GOLFECH
Tel 05.63.29.43.10 - Email golftech@fidsudcdba.fr
WWW.FIDSUDCDBA.FR

BARANTON

Société en nom collectif
de 100 000 Euros
Siège social : 15 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47800 MIRAMONT DE GUYENNE
RCS AGEN B 538 262 098

Par décision du 27 Juillet 2021, l'Assemblée Générale de la société BARANTON, société en nom collectif, a transféré le siège social au 10 Rue d'Hamelet 28310 JANVILLE EN BEAUCE à compter du 27 Juillet 2021 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro RCS AGEN B 538 262 098, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de CHARTRES.

Gérants :

- Monsieur BARANTON Brice, demeurant 10 Rue d'Hamelet 28310 JANVILLE EN BEAUCE

- Madame MARTIN BARANTON Sophie, demeurant 10 Rue d'Hamelet 28310 JANVILLE EN BEAUCE.

Pour avis La Gérance

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI IKON

SCI au capital de 1.000 Euros
Siège Social : 46 rue Sam Isaacs
28100 DREUX
851 891 747 RCS CHARTRES

Le 01 novembre 2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 18 route de la Gare 78890 GARANCIERES. En conséquence, la société sera immatriculée au RCS de VERSAILLES

AVIS DE DISSOLUTION EARL HARDY STEPHANE

Société civile en liquidation
Au capital de 30 000,00 euros
Siège social : 10, rue des Champarts - Gaubert
28140 GUILLONVILLE
520 220 195 RCS CHARTRES

Par AGE du 01.11.21, il a été décidé de dissoudre par anticipation ladite société au 01.11.21 et de nommer liquidateur de ladite société, M. Stéphane HARDY demeurant au 10 rue des Champarts - Gaubert 28140 GUILLONVILLE. La correspondance et tous actes et documents concernant la société doivent être adressés et notifiés au siège de liquidation qui reste fixé au siège social. Le dépôt sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres.

Pour avis, le liquidateur.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE MATÉRIAUX DE CARRIÈRES (S.E.M.C) À HANCHES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR communique :

Une enquête publique unique concernant les demandes d'autorisations environnementales au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et au titre des installations, ouvrages, travaux et aménagements (loi sur l'eau - IOT) présentées par la Société d'Exploitation de Matériaux de Carrières (S.E.M.C), dont le siège social est situé, Chemin de la Sablière Jaune-RN 20 - 91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON est prescrite par arrêté préfectoral. Cette enquête qui concerne l'exploitation de la carrière située au lieu-dit « Les Petits Buissons » sur la commune de Hanches, pour une durée de 32 jours, du vendredi 12 novembre 2021 à 9h00 au lundi 13 décembre 2021 à 17h45.

Cette enquête concerne les communes de Hanches, (commune d'implantation) ainsi que Gas, Epernon, Droue-sur-Drouette, Ecrosnes, Gallardon, Bailleau-Armenonville, Houx (28) et Emancé (78) (communes du périmètre).

Les informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur FOURNIER Directeur Général de S.E.M.C - Mail : sfournier@secm-granulats.fr

Le dossier comprenant notamment les études d'impact, de dangers et leur résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie de Hanches.

Le dossier numérique complet sera également consultable par voie dématérialisée sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours/et-en-consultation-sur-poste-informatique> à la Préfecture d'Eure-et-Loir - place de la République à Chartres.

M. Jean-François ROLLAND, Délégué régional d'Air France pour le secteur Proche-Orient, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations et propositions du public aux jours et heures suivants en mairie de HANCHES - 30, rue de la Barre.

vendredi 12 novembre 2021 - de 9h00 à 12h00

vendredi 26 novembre 2021 - de 15h45 à 17h45

lundi 13 décembre 2021 - de 15h45 à 17h45

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les registres d'enquête papier mis à disposition en mairie de Hanches, aux jours et heures d'ouverture au public, les adresser au commissaire enquêteur par courrier, en mairie de Hanches, 30 rue de la Barre, 28130 Hanches (celles-ci seront annexées au registre d'enquête) ou les envoyer par voie électronique sur prefecture-publique@eure-et-loir.gouv.fr (celles-ci seront insérées de façon anonymisée sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir).

Après l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant 1 an à la Préfecture d'Eure-et-Loir - Bureau des Procédures Environnementales, Place de la République à Chartres, ainsi qu'en mairies de Hanches, Gas, Epernon, Droue-sur-Drouette, Ecrosnes, Gallardon, Bailleau-Armenonville, Houx et Emancé.

Ces documents seront également consultables, pendant la même période, sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/Terminees>

A l'issue de la procédure réglementaire, Madame le Préfet d'Eure-et-Loir accordera les autorisations sollicitées assorties de prescriptions ou prononcera des refus par arrêté motivé.

SCI LUCE PERGOLESE

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 53 rue du Docteur Maunoury
28000 CHARTRES
RCS CHARTRES 490 602 042

DISSOLUTION

Suivant AGE du 12/10/2021 :

- il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation ;

- M. Daniel GERMAIN, demeurant 69 avenue du Marechal Maunoury 28000 CHARTRES, a été nommé liquidateur, avec tous pouvoirs pour les opérations de liquidation et la clôture de celle-ci.

Toutes correspondances et notifications concernant la liquidation seront adressées au siège social fixé 53 rue du Docteur Maunoury 28000 CHARTRES.

Dépôt des actes et pièces au GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES
Mention sera faite au RCS CHARTRES.

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

SOCIÉTÉ ENERTRAG BEAUCE V À MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR communique :

La Société ENERTRAG AG Établissement France a été autorisée, par arrêté du Préfet Centre-Val de Loire en date du 18 mars 2016, à exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, sur la commune de Marville-Moutiers-Brûlé.

Cet arrêté a été modifié par arrêté du préfet d'Eure-et-Loir du 11 décembre 2019 portant autorisation modificative en application du jugement rendu le 08/02/2019 par le Tribunal administratif d'Orléans.

Saisie en vue notamment de l'annulation de ces deux arrêtés la cour administrative d'appel de Nantes, a estimé que le dossier de demande de l'autorisation litigieuse ne peut être regardé comme suffisamment précis et étayé quant aux capacités financières dont la société pétitionnaire serait effectivement en mesure de disposer. Elle a considéré que cette irrégularité quant à l'information du public et de l'administration peut être régularisée par l'intervention d'une autorisation modificative prise au regard d'indications précises et étayées que la société apportera au service instructeur quant à ses capacités financières, que ces indications seront portées à la connaissance du public sur un site internet suffisamment accessible et que le public pourra émettre des observations et propositions.

Tel est l'objet de la présente consultation du public.

La Cour administrative d'appel a décidé, le 28 septembre 2021, de surseoir à statuer jusqu'à l'expiration d'un délai de 4 mois imparti à l'Etat pour produire une autorisation environnementale modificative.

Des renseignements pourront être obtenus auprès de M. Guillaume GUEMARD -mel : marville@enertrag.com - SOCIÉTÉ ENERTRAG BEAUCE V, bénéficiaire du transfert d'autorisation environnementale.

Durée de la consultation : 4 semaines, du vendredi 3 décembre 2021 à 9h00 au vendredi 31 décembre 2021 à 18h00.

Le dossier comportant les informations relatives aux capacités financières de la société ENERTRAG BEAUCE V est consultable sur le site de la préfecture d'Eure-et-Loir : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/enquetes-publiques-et-consultation-du-public/consultation-du-public-et-a-l'adresse-suivante> : <https://www.registre-dematerialise.fr/2757>.

Une version papier du dossier est également consultable en mairie de Marville-Moutiers-Brûlé,

commune d'implantation du projet où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures suivants :

- le mardi de 9h30 à 12h30

- le jeudi de 13h30 à 16h00

- le vendredi de 15h00 à 18h00

- le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h00 à 12h00 (permanence des élus)

Observations et propositions : Le public pourra adresser ses observations et propositions pendant la durée de la consultation :

- Sur un registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2757> et via le site internet de la préfecture <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Consultation-du-public>

- Sur le registre « papier » prévu à cet effet en mairie de Marville-Moutiers-Brûlé - 23, rue de la mairie ;

- Par lettre adressée à la Préfecture d'Eure-et-Loir, Bureau des Procédures Environnementales, Place de la République - CS 80537 - 28019 CHARTRES Cedex.

A l'issue de la consultation, le Préfet d'Eure-et-Loir prendra, par arrêté, une décision modifiant l'arrêté du Préfet Centre-Val de Loire en date du 18 mars 2016 susvisé.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL LOISIR

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 4, Rue de l'Ouye
91410 DOURDAN
808 959 837 RCS EVRY

Le 3 mai 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 47, rue de la Tour Marlborough 28700 DENONVILLE, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de EVRY sous le numéro 808 959 837 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de CHARTRES. La Société, constituée pour 99 années à compter du 18 décembre 2014, a pour objet social l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société, et un capital de 100 euros, composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis

LB FUSION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000,00 euros
Siège social : 4 Impasse du Bois Paris
28630 NOGENT LE PHAYE
SIREN 819 059 932 RCS CHARTRES
(2016 B 216)

La Société n'étant plus tenue au regard des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, d'avoir des Commissaires aux Comptes, les fonctions de la Société ORCOM AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Bruno ROUILLE, Commissaire aux comptes suppléant, ont pris fin à effet du 30 avril 2021.

Pour avis, Le Président

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DELAUNAY LOGISTIQUE

SAS au capital de 100.000 €
Ancien siège social : 1, rue des OSMEAUX
28100 DREUX
414 795 666 RCS CHARTRES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 02 novembre 2021, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société sis 1 Rue des Osmeaux 28100 DREUX au 19 Rue de Saint André 27320 LA MADELEINE DE NONANCOURT.

L'établissement principal sis 1 Rue des Osmeaux 28100 DREUX est également transféré au 19 Rue de Saint André 27320 LA MADELEINE DE NONANCOURT.

Le non-abandonnement sis 1 Rue des Osmeaux 28100 DREUX est fermé. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite aux RCS de CHARTRES et d'EVREUX.

Pour avis